

CONDUCTEUR-CONDUCTRICE BUS EN FORMATION

Vous êtes demandeur d'emploi, inscrit à Pôle Emploi, nous vous proposons de devenir Conducteur Receveur Bus à la CTS.

Sous votre statut de demandeur d'emploi, dans le cadre d'une POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi), vous préparez un Titre Professionnel de Conducteur de Transport en Commun sur Route (diplôme de niveau V). Ce diplôme est délivré par le Ministère du Travail. Il inclut le permis D et vaut qualification initiale de conducteur routier de voyageurs (dispense son titulaire de suivre la FIMO).

Cette formation d'une durée de 3 mois est indemnisée par Pôle Emploi.

Après réussite de cette formation et obtention du diplôme, vous êtes embauché en CDI à la CTS.

Vous êtes dans un premier temps formé en interne à la conduite des bus, puis à la conduite des tramways en fonction des besoins de l'entreprise.

Les horaires de travail sont variables, ils peuvent être compris entre 4h30 et 0h30 du lundi au samedi et de 5h30 à 0h30 les dimanches et jours fériés.

Votre mission :

Vous êtes le premier représentant du réseau CTS. Votre mission, centrée sur le client, est à la fois technique et commerciale.

Vous assurez le transport de voyageurs sur le réseau urbain de l'Eurométropole de Strasbourg dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

Vous accueillez et renseignez la clientèle, adaptez votre attitude aux divers publics et assurez également la vente de titres de transport.

Vous contribuez au développement de l'image de marque de l'entreprise.

Profil :

Vous êtes titulaire du permis B (en cours de validité) et avez 21 ans minimum (article R221-5 du code de la route).

Vous avez une formation et/ou une expérience professionnelle dans la conduite et/ou le commerce et la relation client.

Vous avez des qualités relationnelles et commerciales reconnues.

Vous êtes rigoureux, ponctuel et vous appréciez être en contact permanent avec le public.

Votre adaptabilité et votre capacité à prendre du recul sur les événements vous permettront de vous épanouir dans votre métier.

Notre offre :

Après présélection sur dossier, le recrutement se déroule en plusieurs étapes : passation de tests en collectif (1/2 journée), entretiens de motivation et un test de psychomotricité. Chaque étape est éliminatoire.

Tout(e) candidat(e) pourra faire l'objet d'une enquête administrative, conformément aux articles L. 114-2 et R. 114-8 I du Code de la sécurité intérieure.